SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 15 janvier 2018 aux lieu et heure ordinaires, conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Présences:

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire suppléant M. Gabriel Parent.

Absences motivées :

Le maire M. Guy Pilon et le conseiller M. François Séguin.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

18-01-001 Ordre du jour

II act

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 15 janvier 2018 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant les points suivants :

- 5.3 Procès-verbal de correction / Résolution 17-12-1111 / Dérogation mineure / 417 à 419, avenue Saint-Charles / Cases de stationnement et aire de stationnement / Lot 1 675 415 / Zone C2-258 / CCU n° 17-11-187
- 5.4 Délégation / Engagement de remise en état / Demande de permis d'intervention / Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Et en y retirant le point suivant :

10.2 Appel de projets en médiation culturelle 2018

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

Minute de réflexion Présences

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Assemblée publique de consultation et séance ordinaire du
11 décembre 2017, séance extraordinaire du budget du
18 décembre 2017 et séance extraordinaire du 18 décembre 2017

3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions

3.1 Période de questions

4. Affaires du Conseil

- 4.6 Fondation de l'Espoir Vaudreuil-Dorion / Aide financière 2017
- 4.7 Association des locataires de l'Office municipal d'habitation de Vaudreuil-Dorion / Achat de chaises / Aide financière
- 4.8 Hébergement La Passerelle / Tournoi de golf 2018 / Commandite
- 4.13 École secondaire de la Cité-des-Jeunes / Cérémonie des toges 2018 / Aide financière
- 4.14 Réseau de transport métropolitain / Désignation à titre de candidat au poste vacant de membre au Conseil d'administration Représentant des municipalités de l'ouest de la Couronne Sud

- 4.16 Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges / Désignation d'un maire substitut pour l'année 2018
- 4.17 Formation des comités du Conseil

5. Greffe et affaires juridiques

- 5.1 Contrats / Greffière adjointe / Autorisation de signature
- 5.2 Toponymie / Nouveaux noms de rue / Développement résidentiel Ravin Boisé phase 1 / Désignation et ajout à la liste officielle des odonymes de la Ville / Demande d'officialisation
- 5.3 Procès-verbal de correction / Résolution 17-12-1111 / Dérogation mineure / 417 à 419, avenue Saint-Charles / Cases de stationnement et aire de stationnement / Lot 1 675 415 / Zone C2-258 / CCU n° 17-11-187
- 5.4 Délégation / Engagement de remise en état / Demande de permis d'intervention / Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

6. Finances et trésorerie

- 6.1 Dépôt de listes des comptes échéances du 8 décembre 2017 et 22 décembre 2017
- 6.2 Service électronique clicSÉQUR Entreprises / Chef de division Comptabilité et budget et assistant-trésorier / Autorisation
- 6.3 Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes / Aide financière 2018

7. Ressources humaines

- 7.1 Comité de santé et sécurité au travail cols blancs / Réunion du 20 septembre 2017
- 7.2 Service de sécurité incendie / Départ à la retraite / Lieutenant
- 7.3 Service de sécurité incendie / Départ à la retraite / Lieutenant
- 7.4 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Confirmation de poste / Inspecteur municipal 1
- 7.5 Lettre d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de la Ville de Vaudreuil-Dorion (CSN) / Nouvelle composition de l'unité Aqueduc et égouts / Processus de dotation des postes / Autorisation de signature
- 7.6 Mouvement de main-d'œuvre
- 7.7 Service de sécurité incendie / Départ à la retraite / Pompier

8. Communications

8.1 Entente / Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ / Webdiffusion des séances du Conseil municipal / Autorisation de signature

9. Informatique et géomatique

10. Arts et culture

10.1 Appel de projets en médiation culturelle 2017 – Œuvre d'art publique permanente

11. Loisirs et vie communautaire

11.1 Subventions aux organismes communautaires, culturels, sociaux et sportifs pour l'année 2018

12. Protection publique

- 12.1 Vente de casques de pompier usagés / Autorisation
- 12.2 Implantation d'un service de premiers répondants
- 12.3 Ratification / Vente de biens excédentaires / CSPQ
- 12.4 Restructuration du Service de sécurité incendie

13. Travaux publics

13.1 Financement / Aménagement des bureaux au Service des travaux publics – Phase I

13.2 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2018

14. Eaux

15. Génie et environnement

- 15.2 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres n° 401-110-17-60 / Services professionnels d'arpentage
- 15.3 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres nº 401-110-18-02 / Services professionnels de laboratoire / Contrôle de qualité des matériaux

16. Urbanisme

- 16.1 Comité consultatif d'urbanisme / Dépôt du procès-verbal / Réunion du 12 décembre 2017
- 16.2 Comité consultatif d'urbanisme / Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) / Réunion du 12 décembre 2017
- 16.4 Cases de stationnement / 24, rue Saint-Michel / Exemption et compensation / Lot 1 675 470 / Zones C2-256 et H2-252 / CCU n° 17-12-202
- 16.17 Comité consultatif d'urbanisme / Nomination et renouvellement de mandats
- 16.19 Comité de démolition / Renouvellement de mandats
- 16.20 Modifications au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 et au Règlement de zonage n° 1275 / Intersection route Harwood et rue Henry-Ford / Modification des limites du sol Industrie mixte (I-M) / Modifications à la grille des usages et normes / Lots 3 374 792 à 3 374 795 et 5 891 583 / Zone I2-645 / CCU n° 17-11-197

17. Réglementation

- 17.1 Adoption / Règlement nº 1694-19 / Stationnement (RMH 330) / Interdiction et limitation de stationnement / Montée Cadieux et rue Lartique
- 17.2 Adoption / Règlement n° 1745 / Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2018
- 17.3 Adoption / Règlement nº 1746 / Règlement décrétant les tarifs pour la consommation d'eau pour l'année 2018
- 17.4 Avis de motion et présentation de projet / Règlement n° 1694-20 / Stationnement (RMH 330) / Remorquage / Ajout de limitations de stationnement dans les stationnements municipaux
- 17.5 Avis de motion et présentation de projet / Règlement n° 1709-06 / Mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités / Frais de remorquage
- 18. Direction générale
- 19. Période de questions Élus
- 20. Période de questions Assistance
- 21. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

18-01-002 Adoption des procès-verbaux

Il est PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les procès-verbaux suivants soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

- assemblée publique de consultation du 11 décembre 2017;
- séance ordinaire du 11 décembre 2017;

- séance extraordinaire du budget du 18 décembre 2017;
- séance extraordinaire du 18 décembre 2017.

« ADOPTÉE »

18-01-003 Période de questions

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

18-01-004 Fondation de l'Espoir Vaudreuil-Dorion / Aide financière 2017

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par la Fondation de l'Espoir Vaudreuil-Dorion dans le cadre de sa levée de fonds 2017;

CONSIDÉRANT que la Fondation vient en aide directement aux personnes ou familles défavorisées de la région qui sont en situation d'urgence;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 1 000 \$ soit versé à la Fondation de l'Espoir Vaudreuil-Dorion à titre d'aide financière dans le cadre de sa levée de fonds 2017;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-01-005 Association des locataires de l'Office municipal d'habitation de Vaudreuil-Dorion / Achat de chaises / Aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière formulée par l'Association des locataires de l'Office municipal d'habitation de Vaudreuil-Dorion;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 2 370,55 \$ soit versé au Grand Rassemblement des Aînés de Vaudreuil et Soulanges (G.R.A.V.E.S.) au bénéfice de l'Association des locataires de l'Office municipal d'habitation de Vaudreuil-Dorion à titre d'aide financière pour l'achat de chaises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-01-006 Hébergement La Passerelle / Tournoi de golf 2018 / Commandite

CONSIDÉRANT l'invitation à participer au tournoi de golf « Aidez-nous à passer à la Seconde étape » au profit de l'organisme Hébergement La Passerelle;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé à Hébergement La Passerelle à titre de commandite « Argent » dans le cadre de son tournoi de golf qui se tiendra le 25 août 2018;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-01-007 École secondaire de la Cité-des-Jeunes / Cérémonie des toges 2018 / Aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière présentée par l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes pour l'organisation de la cérémonie des toges de ses finissantes et finissants;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 2 737,50 \$ soit versé à la Commission scolaire des Trois-Lacs à titre d'aide financière pour l'organisation de la cérémonie des toges 2018 des finissantes et finissants de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-01-008 Réseau de transport métropolitain / Désignation à titre de candidat au poste vacant de membre au Conseil d'administration – Représentant des municipalités de l'ouest de la Couronne Sud

CONSIDÉRANT que conformément aux articles 24 et suivants de la *Loi sur le réseau de transport métropolitain* (c. R-25.01) (Loi sur le Réseau), le Réseau de transport métropolitain (Réseau) est administré par un conseil d'administration composé de quinze membres, dont quatre doivent être désignés par les municipalités locales de la couronne Sud:

CONSIDÉRANT qu'en séance ordinaire du 9 juin 2016, le Conseil de la Table des préfets et élus de la Couronne Sud convenait unanimement de subdiviser la Couronne Sud en deux secteurs, l'un à l'est et l'autre à l'ouest, et qu'ils se désignent respectivement deux représentants par sous-secteur aux postes de membre du conseil d'administration du Réseau désigné par les municipalités de la Couronne Sud;

CONSIDÉRANT qu'à la réunion des maires des municipalités de la Couronne Sud tenue le 25 octobre 2016, il a été décidé d'élire les quatre représentants suivants des municipalités de la Couronne Sud pour siéger comme membres au conseil d'administration du Réseau, soit :

- M^{mes} Suzanne Roy et Diane Lavoie dans l'est de la Couronne Sud;
- MM. Claude Hainault et Donat Serres dans l'ouest de la Couronne Sud;

CONSIDÉRANT que le mandat des membres du conseil d'administration du Réseau autres que le président du conseil est d'au plus quatre ans et que ces mandats peuvent être renouvelés deux fois à ce titre;

CONSIDÉRANT que le mandat d'un membre du conseil d'administration du Réseau qui est également membre du conseil d'une municipalité locale prend fin dès qu'il cesse d'être membre du conseil de la municipalité;

CONSIDÉRANT que le mandat de M. Claude Haineault au poste de membre du conseil d'administration du Réseau a cessé lors de son départ à la retraite, le 5 novembre dernier:

CONSIDÉRANT que cette vacance doit être comblée, conformément à l'article 33 de la Loi sur le Réseau, suivant les règles de nomination à l'égard du membre créant la vacance et conséquemment, qu'il en revient aux maires des municipalités locales de la Couronne Sud de désigner un membre élu de l'ouest de la Couronne Sud audit poste vacant de membre au conseil d'administration du Réseau;

CONSIDÉRANT qu'un consensus se dégage pour que la candidature de M. Bruno Tremblay, maire de la Ville de Beauharnois et représentant de l'ouest de la Couronne Sud, soit proposée pour combler ledit poste vacant de membre au conseil d'administration du Réseau;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Loi sur le Réseau, les municipalités locales de la couronne Sud doivent procéder à la nomination d'un membre au sein du conseil d'administration du Réseau en adoptant une résolution de leur conseil respectif qui indique le nom du candidat que le conseil propose en regard du poste de membre du conseil d'administration du Réseau à combler;

CONSIDÉRANT qu'une copie certifiée conforme d'une telle résolution désignant M. Bruno Tremblay, maire de la Ville de Beauharnois, dans l'ouest de la Couronne Sud, comme candidat au poste vacant de membre du conseil d'administration du Réseau, devra être déposée par les maires de chaque ville, au début de la réunion qui sera convoquée par la secrétaire générale du Réseau pour procéder à la désignation du membre par les municipalités locales de la couronne Sud;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la candidature de M. Bruno Tremblay, maire de la Ville de Beauharnois et représentant des municipalités de l'ouest de la Couronne Sud, soit et elle est, par les présentes, proposée pour le poste vacant de membre du conseil d'administration du Réseau à être comblé par les municipalités locales de la couronne Sud;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au secrétaire du Réseau ainsi qu'à la Table des préfets et élus de la Couronne Sud.

« ADOPTÉE »

18-01-009 Conseil de la MRC de Vaudreuil-Soulanges / Désignation d'un maire substitut pour l'année 2018

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseiller M. François Séguin soit nommé à titre de substitut du maire pour les réunions de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2018.

« ADOPTÉE »

18-01-010 Formation des comités du Conseil

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de pourvoir les postes des différents comités du Conseil;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les comités du Conseil soient ainsi formés :

Comités	Membres du Conseil
Circulation	François Séguin Jasmine Sharma Paul Dumoulin
Culture et vie communautaire	Céline Chartier Diane Morin Jasmine Sharma
Environnement	Gabriel Parent Jasmine Sharma
Finances	Gabriel Parent Josée Clément Paul Dumoulin
Fondation du maire	Guy Pilon Paul Dumoulin Paul M. Normand
Harwood	François Séguin Josée Clément Paul Dumoulin
Informatique	Diane Morin Gabriel Parent Paul Dumoulin

Politique familiale	Céline Chartier Diane Morin Jasmine Sharma
Plan d'action à l'égard des personnes handicapées	Céline Chartier Jasmine Sharma
Ressources humaines	Gabriel Parent Jasmine Sharma Paul M. Normand
Retraite	Josée Clément
Santé et sécurité du travail	Paul M. Normand Josée Clément (substitut)
Sécurité publique	Gabriel Parent Paul M. Normand
Sports et loisirs	Diane Morin Gabriel Parent Paul Dumoulin
Toponymie	Gabriel Parent Josée Clément
Transport actif	Guy Pilon

QUE la présente résolution ait préséance sur toute résolution antérieure portant sur le même sujet.

« ADOPTÉE »

18-01-011 Contrats / Greffière adjointe / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que plusieurs résolutions autorisent la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, divers contrats;

CONSIDÉRANT l'absence de la titulaire de ce poste pour l'année 2018;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le greffier soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tout document, contrat ou transaction immobilière, pour lesquels une résolution, déjà adoptée, en prévoit la signature par la greffière adjointe.

« ADOPTÉE »

18-01-012 Toponymie / Nouveaux noms de rue / Développement résidentiel Ravin Boisé – phase 1 / Désignation et ajout à la liste officielle des odonymes de la Ville / Demande d'officialisation

CONSIDÉRANT que le permis de lotissement n° 2017-40017 a été émis afin de permettre le développement de la phase 1 du projet « Ravin Boisé »;

CONSIDÉRANT que l'attribution de nouveaux noms de rues doit respecter la Politique de désignation toponymique et odonymique;

CONSIDÉRANT que la conservation de la nature est le créneau essentiel du développement et que l'on y retrouve un parc de conservation, des milieux humides, et une attention particulière pour le maintien des arbres;

CONSIDÉRANT que le promoteur propose les noms de rue suivants:

- rue Ravin-Boisé pour la rue à l'entrée du projet;
- rue de la Réserve pour la rue à proximité de la zone de conservation;
- rue de la Falaise pour l'autre rue;

CONSIDÉRANT que ces noms de rue n'existent pas sur le territoire de la Ville;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les noms suivants soient ajoutés à la liste officielle des odonymes de la Ville pour désigner les rues projetées de la phase 1 du projet de développement résidentiel « Ravin Boisé » :

- rue Ravin-Boisé;
- rue de la Réserve;
- rue de la Falaise;

QUE demande soit transmise à la Commission de toponymie pour leur officialisation.

« ADOPTÉE »

18-01-013 Procès-verbal de correction / Résolution 17-12-1111 / Dérogation mineure / 417 à 419, avenue Saint-Charles / Cases de stationnement et aire de stationnement / Lot 1 675 415 / Zone C2-258 / CCU n° 17-11-187

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a adopté, le 18 décembre 2017, la résolution 17-12-1111 relative à une demande de dérogation mineure à l'égard de l'immeuble sis au 417 à 419, avenue Saint-Charles;

CONSIDÉRANT qu'une erreur de saisie s'est glissée lors de la production de la résolution;

CONSIDÉRANT que le greffier peut, en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les cités et villes* corriger une résolution affectée d'une erreur matérielle;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de correction donné par le greffier le 15 janvier 2018 afin de remplacer dans la résolution 17-12-1111 le nom de Josée Clément par celui de Céline Chartier:

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit ratifié le procès-verbal de correction de la résolution 17-12-1111 donné par le greffier le 15 janvier 2018.

« ADOPTÉE »

18-01-014 Délégation / Engagement de remise en état / Demande de permis d'intervention / Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

CONSIDÉRANT la résolution 15-10-890 autorisant le directeur du Service des travaux publics et le chef de division – Entretien des infrastructures à présenter, pour et au nom de la Ville, des demandes de permis d'intervention sur le réseau du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports demande que le signataire d'une telle demande puisse s'engager, pour et au nom de la Ville, à assumer les coûts pour la remise en état des lieux;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le directeur du Service des travaux publics et le chef de division – Entretien des infrastructures soient autorisés à prendre l'engagement, pour et au nom de la Ville, à assumer les coûts pour la remise en état des lieux à la suite de toute demande d'intervention.

18-01-015 Dépôt de listes des comptes – échéances du 8 décembre 2017 et 22 décembre 2017

Le Conseil municipal prend acte du dépôt et paiement des listes des comptes suivantes :

- échéance du 8 décembre 2017 pour un montant totalisant 1 841 276,50 \$;
- échéance du 22 décembre 2017 pour un montant totalisant 6 451 410,88 \$.

« ADOPTÉE »

18-01-016 Service électronique clicSÉQUR – Entreprises / Chef de division – Comptabilité et budget et assistant-trésorier / Autorisation

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser l'assistant-trésorier à avoir accès à toutes les fonctionnalités du portail de Revenu Québec clicSÉQUR;

CONSIDÉRANT que cette autorisation doit être renouvelée périodiquement;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE M. Stéphane Dupont, CPA, CMA, OMA, chef de division – Comptabilité et budget et assistant-trésorier soit autorisé :

- À inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de la Ville à clicSÉQUR Entreprises;
- À gérer l'inscription de la Ville à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de la Ville, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Ville pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

« ADOPTÉE »

18-01-017 Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes / Aide financière 2018

CONSIDÉRANT le protocole d'entente avec le Centre multidisciplinaire de la Cité-des-Jeunes (CMCJ);

CONSIDÉRANT les besoins actuels du CMCJ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'aider financièrement l'organisme en lui versant des honoraires supplémentaires afin de le soutenir dans sa mission;

CONSIDÉRANT que ces sommes sont prévues au budget 2018;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit versée au CMCJ une somme de 598 098 \$, plus les taxes applicables, pour soutenir ses activités pour l'exercice 2018;

QUE le trésorier soit autorisé à payer cette somme en deux versements de 299 049 \$, soit un premier en janvier 2018 et un deuxième le 1^{er} juillet 2018;

Certificat de crédits suffisants émis.

18-01-018 Comité de santé et sécurité au travail – cols blancs / Réunion du 20 septembre 2017

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le procès-verbal de la réunion du Comité de santé et sécurité au travail des employés cols blancs tenue le 20 septembre 2017 et de verser le document susdit aux archives de la Ville.

« ADOPTÉE »

18-01-019 Service de sécurité incendie / Départ à la retraite / Lieutenant

CONSIDÉRANT la correspondance de M. François Séguin, lieutenant à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, datée du 5 décembre 2017;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte du départ à la retraite de M. François Séguin à titre de lieutenant à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2018;

QUE la Ville remercie M. Séguin pour son dévouement et le travail accompli au sein du Service de sécurité incendie depuis près de 34 années;

ET QUE la Ville lui offre ses meilleurs vœux pour une heureuse retraite.

« ADOPTÉE »

18-01-020 Service de sécurité incendie / Départ à la retraite / Lieutenant

CONSIDÉRANT la correspondance de M. Louis Goyer, lieutenant à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, datée du 18 décembre 2017;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte du départ à la retraite de M. Louis Goyer à titre de lieutenant à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 23 décembre 2017;

QUE la Ville remercie M. Goyer pour son dévouement et le travail accompli au sein du Service de sécurité incendie depuis près de 34 années;

ET QUE la Ville lui offre ses meilleurs vœux pour une heureuse retraite.

« ADOPTÉE »

18-01-021 Service du développement et de l'aménagement du territoire / Confirmation de poste / Inspecteur municipal 1

CONSIDÉRANT la résolution 17-08-693;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M^{me} Diane Lavallée, chef de division – Permis et inspections du Service du développement et de l'aménagement du territoire datée du 11 décembre 2017;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents QUE la Ville confirme M. Yves-Olivier Palardy dans son poste régulier d'inspecteur municipal 1;

ET QUE que des félicitations soient adressées à M. Palardy.

« ADOPTÉE »

18-01-022 Lettre d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de la Ville de Vaudreuil-Dorion (CSN) / Nouvelle composition de l'unité – Aqueduc et égouts / Processus de dotation des postes / Autorisation de signature

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le directeur général, le directeur du Service des travaux publics et la directrice du Service des ressources humaines soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente à intervenir entre la Ville et le Syndicat manuel des travailleuses et travailleurs de la Ville de Vaudreuil-Dorion (CSN) dans le cadre de la nouvelle composition de l'unité – Aqueduc et égouts ainsi que du processus de dotation des postes.

« ADOPTÉE »

18-01-023 Mouvement de main-d'œuvre

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale en date du 3 janvier 2018.

« ADOPTÉE »

18-01-024 Service de sécurité incendie / Départ à la retraite / Pompier

CONSIDÉRANT la correspondance de M. Sylvain Ranger, pompier à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, datée du 1^{er} janvier 2018;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte du départ à la retraite de M. Sylvain Ranger à titre de pompier à temps partiel au sein du Service de sécurité incendie, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2018;

QUE la Ville remercie M. Ranger pour son dévouement et le travail accompli au sein du Service de sécurité incendie depuis près de 19 années;

ET QUE la Ville lui offre ses meilleurs vœux pour une heureuse retraite.

« ADOPTÉE »

18-01-025 Entente / Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ / Webdiffusion des séances du Conseil municipal / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal de rendre l'information et la politique municipale plus accessibles et transparentes aux citoyens;

CONSIDÉRANT que la Ville désire être reconnue parmi les villes innovantes qui utilisent les nouvelles technologies;

CONSIDÉRANT l'expertise de Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ qui offre des services de captation et de webdiffusion en direct et en différé;

CONSIDÉRANT que l'assemblée du Conseil est le principal lieu d'exercice de la démocratie municipale;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit diffusées en direct les séances du Conseil, et ceci dès janvier 2018;

QUE Coopérative de solidarité CSUR LA TÉLÉ soit mandaté d'agir à titre de média officiel pour diffuser, en direct sur le web, les séances du Conseil municipal;

QUE la directrice du Service des communications soit autorisée à signer toute entente donnant suite à la présente résolution;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-01-026 Appel de projets en médiation culturelle 2017 – Œuvre d'art publique permanente

CONSIDÉRANT l'importance d'offrir aux citoyens de Vaudreuil-Dorion des activités de médiation culturelle à la fois originales et porteuses de sens;

CONSIDÉRANT la volonté de doter la Ville d'œuvres d'art urbaines sur son territoire;

CONSIDÉRANT l'entente de développement culturel entre la Ville et le ministère de la Culture et des Communications du Québec prévoyant un montant de 30 000 \$ pour la réalisation d'une œuvre d'art publique dans le secteur de la Place Dumont, soit 20 000 \$ alloué à l'artiste pour la conception et les matériaux et 10 000 \$ alloué à l'installation du projet (préparation du terrain, fondation, éclairage et installation);

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir les artistes du milieu;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection à l'égard de l'appel de projets en médiation culturelle 2017 – Œuvre d'art publique permanente;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit accepté le projet de M^{me} Tina Struthers;

QU'une dépense n'excédent pas 30 000 \$ soit autorisée à cette fin;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-01-027 Subventions aux organismes communautaires, culturels, sociaux et sportifs pour l'année 2018

En conformité avec l'article 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la conseillère M^{me} Jasmine Sharma déclare la nature de son intérêt dans l'Organisation Indo-Canadienne de Montréal et s'abstient de participer aux délibérations du Conseil sur cette question.

CONSIDÉRANT le rôle et l'importance de nos partenaires associatifs dans l'offre de soutien, d'organisation et de production d'activités et d'événements au profit des citoyens de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'il importe de soutenir financièrement certains organismes communautaires, culturels, sociaux et sportifs qui contribuent à la vitalité et au rayonnement de la Ville;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents QUE soient octroyées, à titre de subventions pour l'année 2018, les sommes spécifiées à l'égard de chacun des organismes suivants :

Organismes communautaires

- Association Animation Jeunesse Vaudreuil, la somme de 100 000 \$;
- Club des aînés associés de Vaudreuil-Dorion, la somme de 4 750 \$;
- Grand Rassemblement des Aînés de Vaudreuil et Soulanges (G.R.A.V.E.S.), la somme de 1 900 \$;
- La Fondation Richelieu des Trois-Lacs, la somme de 950 \$;
- Les repas partagés de Vaudreuil-Dorion, la somme de 950 \$;
- Maison des jeunes de Vaudreuil-Dorion, la somme de 14 250 \$;

Organismes culturels

- Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges, la somme de 27 500 \$;
- Chœur Chants de coton, la somme de 1 900 \$;
- Chœur classique Vaudreuil-Soulanges, la somme de 15 800 \$;
- Le Chœur Espéranto, la somme de 3 000 \$;
- Ciné-Club La Boîte Lumineuse, la somme de 10 835 \$;
- Club photo Vaudreuil-Dorion, la somme de 5 375 \$;
- Commission scolaire des Trois-Lacs (Festival Première prise), la somme de 5 000 \$
- L'Ensemble vocal Les Enchanteurs inc., la somme de 4 750 \$;
- La Fabrique de la paroisse de Saint-Michel, la somme de 26 500 \$;
- La Fondation de la Maison Trestler, la somme de 68 238 \$;
- Les Vent-Arts Disent, la somme de 7 500 \$:
- L'Intrépide Cabaret d'improvisateurs, la somme de 1 100 \$;
- Musée régional de Vaudreuil-Soulanges, la somme de 71 273 \$;
- Orchestre symphonique de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, la somme de 5 000 \$;
- Société de généalogie Vaudreuil-Cavagnal, la somme de 7 600 \$:
- Troupe de théâtre Les Philanthropes, la somme de 1 500 \$;

Organismes sociaux

- Arc-en-ciel (Vaudreuil-Soulanges), la somme de 1 900 \$;
- Centraide des régions du centre-ouest du Québec, la somme de 950 \$;
- Centre de femmes « La Moisson », la somme de 1 190 \$;
- Fondation de l'Hôpital du Suroît, la somme de 18 735 \$;
- Fondation de l'Hôpital général du Lakeshore, la somme de 950 \$;
- Fondation de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges (FMSPVS), la somme de 25 000 \$;
- Fondation du Centre d'accueil Vaudreuil, la somme de 950 \$;
- La Fabrique de la paroisse Saint-Michel de Vaudreuil (carrefour de l'Espoir), la somme de 4 750 \$;
- La Relâche (Répit V.S.), la somme de 1 900 \$;
- Le Zèbre Rouge, la somme de 25 000 \$;
- L'Organisation Indo-Canadienne de Montréal, la somme de 2 500 \$;
- Parrainage civique de Vaudreuil Soulanges, la somme de 3 000 \$;
- Réseau Trait d'Union, la somme de 5 000 \$;

Organismes sportifs

- Association de balle-molle mineure La Presqu'Île, la somme de 950 \$;
- Association de baseball La Presqu'Île, la somme de 950 \$;
- Club de gymnastique Gymini de Vaudreuil, la somme de 10 000 \$;
- Club de plongeon Vaudreuil-Dorion, la somme de 950 \$;
- Club de Soccer FC Trois-Lacs inc., la somme de 5 000 \$;
- Les Patriotes de l'Ouest, la somme de 950 \$;

Événements spéciaux

- Commission scolaire des Trois-Lacs (Festi-cirque), la somme de 15 000 \$;
- Musée régional de Vaudreuil-Soulanges (Les Seigneuriales de Vaudreuil-Dorion), la somme de 40 800 \$;

Certificat de crédits suffisants émis.

18-01-028 Vente de casques de pompier usagés / Autorisation

CONSIDÉRANT que la Ville a en sa possession des biens usagés excédentaires dont elle désire se départir, notamment certains casques de pompiers;

CONSIDÉRANT l'offre de M. Richard Macdonald, ancien pompier du Service de sécurité incendie, pour l'acquisition de 21 casques de pompiers usagés;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée l'offre déposée par M. Richard Macdonald pour l'acquisition de 21 casques de pompiers usagés, et ce, au prix unitaire de 40 \$.

« ADOPTÉE »

18-01-029 Implantation d'un service de premiers répondants

CONSIDÉRANT que la Ville désire offrir un service de premiers répondants à sa population, comprenant aussi par entente les villes de Vaudreuil-sur-le-Lac et L'Île-Cadieux, par l'intermédiaire de son Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le niveau de service choisi est de niveau 2 (PR-2) afin de répondre aux urgences vitales sur le territoire desservi par le Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le Service de sécurité incendie a l'intention de former au moins 40 salariés de son service correspondant à ce niveau de service;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisée la mise en place d'un service de premiers répondants de niveau PR-2 au sein du Service de sécurité incendie de la Ville;

QUE le directeur du Service de sécurité incendie soit mandaté à cette fin comme personne ressource dans ce dossier auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre.

« ADOPTÉE »

18-01-030 Ratification / Vente de biens excédentaires / CSPQ

CONSIDÉRANT que la Ville a en sa possession des biens usagés excédentaires dont elle désire se départir;

CONSIDÉRANT l'entente intervenue avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour la gestion de la vente de ces biens;

CONSIDÉRANT la liste des biens déposée par le directeur du Service de sécurité incendie au CSPQ;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit ratifié le mandat autorisant la vente de certains biens excédentaires donné par le directeur du Service de sécurité incendie au CSPQ à l'égard de son appel d'offres n° 17-0556.

« ADOPTÉE »

18-01-031 Restructuration du Service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT les obligations de la Ville reliées à l'atteinte de la force de frappe du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer la sécurité des citoyens du territoire de la Ville;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisée la restructuration du Service de sécurité incendie et la mise en place de personnel en caserne 24 heures sur 24, 365 jours par année, et ce, au plus tard le 2 septembre 2018 selon le plan d'effectif proposé progressivement sur les années 2018, 2019 et 2020.

« ADOPTÉE »

18-01-032 Financement / Aménagement des bureaux au Service des travaux publics – Phase I

CONSIDÉRANT l'aménagement en deux phases des bureaux au Service des travaux publics en 2018;

CONSIDÉRANT que ce projet d'aménagement est prévu aux immobilisations 2018;

CONSIDÉRANT l'estimation préparée par le Service des travaux publics au montant de 102 500 \$, taxes applicables non comprises, en date du 21 décembre 2017;

CONSIDÉRANT les plans préparés en date du 17 avril 2017;

CONSIDÉRANT la nécessité de compléter la phase I avant d'entreprendre la phase II telle qu'illustrée à l'esquisse préparée en date du 4 décembre 2017;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit autorisée une dépense de 102 500 \$, taxes applicables non comprises, pour les travaux liés à l'aménagement des bureaux au Service des travaux publics en 2018, le tout selon l'estimation budgétaire préparée par le Service des travaux publics en date du 21 décembre 2017;

QUE ces travaux soient financés par le fonds de roulement, remboursable sur une période de dix ans;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

18-01-033 Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2018

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT que l'article 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes :

- permet à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel:
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une Ville s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précise que le présent processus contractuel est assujetti à la Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT que la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

CONSIDÉRANT que la Ville désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le chlorure de calcium solide en flocons et/ou le chlorure en solution liquide dans les quantités nécessaires pour ses activités;

Il est PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville confie à l'UMQ le mandat de préparer sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (chlorure de calcium solide en flocons et/ou chlorure en solution liquide) nécessaires aux activités de la Ville pour l'année 2018;

QUE pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

QUE la Ville confie à l'UMQ la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Ville accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

QUE la Ville reconnaît que l'UMQ recevra directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à l'UMQ.

« ADOPTÉE »

18-01-034 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres n° 401-110-17-60 / Services professionnels d'arpentage

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les exigences et les critères qui seront utilisés dans les évaluations des soumissions ainsi que les méthodes de pondération et d'évaluation fondées sur ces critères;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit approuvés et entérinés les critères d'évaluation et de pondération contenus au document préparé par la division – Génie et environnement du Service du développement et de l'aménagement du territoire, en date du 20 décembre 2017, qui seront inscrits dans le document d'appel d'offres public n° 401-110-17-60 de services professionnels d'arpentage.

« ADOPTÉE »

18-01-035 Critères d'évaluation et de pondération / Appel d'offres n° 401-110-18-02 / Services professionnels de laboratoire / Contrôle de qualité des matériaux

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'établir les exigences et les critères qui seront utilisés dans les évaluations des soumissions ainsi que les méthodes de pondération et d'évaluation fondées sur ces critères;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit approuvés et entérinés les critères d'évaluation et de pondération contenus au document préparé par la division — Génie et environnement du Service du développement et de l'aménagement du territoire, en date du 21 décembre 2017, qui seront inscrits dans le document d'appel d'offres public n° 401-110-18-02 de services professionnels de contrôle de qualité de matériaux pour les projets se situant sur le territoire de la Ville de Vaudreuil-Dorion.

18-01-036 Comité consultatif d'urbanisme / Dépôt du procès-verbal / Réunion du 12 décembre 2017

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du procès-verbal de la réunion tenue par le Comité consultatif d'urbanisme le 12 décembre 2017.

« ADOPTÉE »

18-01-037 Comité consultatif d'urbanisme / Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) / Réunion du 12 décembre 2017

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil entérine les recommandations formulées par le Comité consultatif d'urbanisme lors de sa réunion tenue le 12 décembre 2017 et approuve les plans d'implantation et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, et ce, selon lesdites recommandations et conditions consignées à son procès-verbal :

CCU nº 17-12-201	67, 67-A et 69, rue Galt / Réfection des quatre façades et nouvelle fondation / Lot 1 546 423 / Zone H1-525
CCU nº 17-12-203	44, rue Rodolphe / Agrandissement de la résidence / Lot 1 546 702 / Zone H1-532
CCU nº 17-12-205	38, route De Lotbinière / Rénovation des façades / Partie du lot 1 545 754 (lot projeté 6 177 316) / Zone C2-716
CCU nº 17-12-206	285, rue Chicoine / Construction résidentielle de 14 logements / Lots 5 918 181 et partie du lot 1 545 754 (lot projeté 6 177 315) / Zone C2-716
CCU nº 17-12-208	182, boulevard Harwood / Enseigne sur poteau communautaire / Lot 1 545 848 / Zone C2-708
CCU nº 17-12-209	184, boulevard Harwood / Enseigne sur poteau communautaire / Lot 1 545 848 / Zone C2-708
CCU nº 17-12-210	188, boulevard Harwood / Enseigne sur poteau communautaire / Lot 1 545 848 / Zone C2-708
CCU nº 17-12-211	410, boulevard Harwood / Enseigne au mur et sur poteau communautaire / Lot 1 545 500 / Zone C3-725
CCU nº 17-12-212	904, route Harwood / Enseigne au mur de façade / Lot 1 543 620 / Zone I2-743
CCU nº 17-12-213	904, route Harwood / Enseigne au mur de façade / Lot 1 543 620 / Zone I2-743
CCU nº 17-12-214	1085, route Harwood / Enseigne au mur / Lot 1 543 585 / Zone I2-650

« ADOPTÉE »

18-01-038 Cases de stationnement / 24, rue Saint-Michel / Exemption et compensation / Lot 1 675 470 / Zones C2-256 et H2-252 / CCU n° 17-12-202

CONSIDÉRANT la recommandation n° 17-12-202 formulée par le Comité consultatif d'urbanisme lors d'une réunion tenue le 12 décembre 2017;

CONSIDÉRANT les motifs y invoqués;

Il est PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée, à l'égard de l'immeuble sis au 24, rue Saint-Michel, la demande d'exemption de l'obligation de fournir quatre cases de stationnement, et ce, conditionnellement au paiement de la somme de 1 000 \$ par case tel que le prévoit l'article 2.2.16.1.1.4 a) du Règlement de zonage n° 1275.

« ADOPTÉE »

18-01-039 Comité consultatif d'urbanisme / Nomination et renouvellement de mandats

CONSIDÉRANT que le mandat de M. Richard Seymour en tant que membre du siège pair n° 2 prenait fin le 31 décembre 2017;

CONSIDÉRANT la fin du mandat de M. Claude Beaudoin à titre de conseiller municipal en tant que membre du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 2 et 6 du Règlement constituant un comité consultatif d'urbanisme (Règlement n° 1271) concernant la composition et la durée du mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité consultatif d'urbanisme doivent être nommés par résolution du Conseil municipal;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le mandat de M. Richard Seymour au siège n° 2 soit renouvelé pour une période de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2018;

QUE le mandat de M. François Séguin, à titre de conseiller, soit renouvelé en tant que membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2018;

QUE le mandat de M. Paul M. Normand, à titre de conseiller, soit renouvelé en tant que membre substitut du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2018;

QUE M^{me} Josée Clément, à titre de conseillère, soit désignée membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

« ADOPTÉE »

18-01-040 Comité de démolition / Renouvellement de mandats

CONSIDÉRANT que les dispositions de l'article 7 du Règlement régissant la démolition d'immeubles (Règlement n° 1724) prévoient la durée du mandat des membres du Comité de démolition et leur nomination par résolution;

CONSIDÉRANT que les mandats des conseillers MM. François Séguin, Paul M. Normand et Paul Dumoulin prendront fin le 28 février 2018;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE les mandats de MM. François Séguin, Paul M. Normand et Paul Dumoulin, à titre de conseillers, soient renouvelés en tant que membres du Comité de démolition, et ce, pour un an à compter du 1^{er} mars 2018.

« ADOPTÉE »

18-01-041 Modifications au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 et au Règlement de zonage n° 1275 / Intersection route Harwood et rue Henry-Ford / Modification des limites du sol Industrie mixte (I-M) / Modifications à la

grille des usages et normes / Lots 3 374 792 à 3 374 795 et 5 891 583 / Zone I2-645 / CCU n° 17-11-197

CONSIDÉRANT des demandes de modification au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 et au Règlement de zonage n° 1275 présentées par la firme M-A.B Conseils inc. mandataire des propriétaires Développement rue Henry-Ford inc. et Développement Banlieue-Ouest inc.;

CONSIDÉRANT la recommandation n° 17-11-197 formulée par le Comité consultatif d'urbanisme lors d'une réunion tenue le 28 novembre 2017 à l'effet d'accepter la modification au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de modifier les limites du sol Industrie mixte (I-M) et la modification au Règlement de zonage n° 1275 afin de modifier la grille des usages et normes de la zone I2-645, et ce, aux conditions suivantes :

- Modification des limites de l'affectation du sol Industrie mixte (I-M) à l'intersection de la route Harwood et de la rue Henry-Ford, afin d'introduire une aire d'affectation du sol Commerce urbain (C-U);
- Remplacement de la zone I2-645 au profit de la zone C2-645;
- Retrait des classes d'usages Commerce de transport (C4) et Industrie mixte (I2) à titre d'usages permis dans la nouvelle zone C2-645;
- Introduction des classes d'usages Commerce de quartier (C1) et Commerce urbain (C2) à titre d'usages permis dans la nouvelle zone C2-645;
- Autorisation pour la classe d'usage Commerce de quartier (C1) d'avoir des bâtiments principaux possédant une superficie de plancher excédant 1 000 mètres carrés, sans toutefois excéder 2 000 mètres carrés;

CONSIDÉRANT le refus du demandeur d'accepter lesdites conditions;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soient refusées la demande de modification au Règlement du plan d'urbanisme n° 1270 afin de modifier les limites du sol Industrie mixte (I-M) et la demande de modification au Règlement de zonage n° 1275 afin de modifier la grille des usages et normes de la zone I2-645.

« ADOPTÉE »

18-01-042 Adoption / Règlement n° 1694-19 / Stationnement (RMH 330) / Interdiction et limitation de stationnement / Montée Cadieux et rue Lartigue

CONSIDÉRANT que le projet de règlement portant le n° 1694-19 a été présenté à une séance tenue le 11 décembre 2017;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement nº 1694-19 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin de remplacer l'interdiction de stationnement sur la montée Cadieux et retirer la limitation de stationnement sur la rue Lartigue ».

« ADOPTÉE »

18-01-043 Adoption / Règlement n° 1745 / Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2018

CONSIDÉRANT que le projet de règlement portant le n° 1745 a été présenté à une séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2017;

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement nº 1745 intitulé :

« Règlement décrétant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année 2018 ».

« ADOPTÉE »

18-01-044 Adoption / Règlement n° 1746 / Règlement décrétant les tarifs pour la consommation d'eau pour l'année 2018

CONSIDÉRANT que le projet de règlement portant le n° 1746 a été présenté à une séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2017;

II est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement nº 1746 intitulé :

« Règlement décrétant les tarifs pour la consommation de l'eau pour l'année 2018 ».

« ADOPTÉE »

18-01-045 Avis de motion et présentation de projet / Règlement n° 1694-20 / Stationnement (RMH 330) / Remorquage / Ajout de limitations de stationnement dans les stationnements municipaux

Le maire suppléant M. Gabriel Parent présente le projet de règlement n° 1694-20 modifiant le Règlement de stationnement n° 1694 (RMH 330) afin de remplacer l'article relatif au remorquage et d'ajouter des limitations de stationnement dans les stationnements municipaux et la conseillère M^{me} Jasmine Sharma donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

18-01-046 Avis de motion et présentation de projet / Règlement n° 1709-06 / Mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités / Frais de remorquage

Le maire suppléant M. Gabriel Parent présente le projet de règlement n° 1709-06 modifiant le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités n°1709 afin d'ajouter des frais de remorquage et la conseillère M^{me} Céline Chartier donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

18-01-047 Période de questions – Élus

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

18-01-048 Période de questions – Assistance

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil

18-01-049 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h 20 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION
Gabriel Parent, maire suppléant
Jean St-Antoine, avocat, OMA Greffier